



## DE VIVE VOIX 13

17 décembre 2013

### **ATTAQUE MAJEURE RÉCENTE À LA FONCTION SYNDICALE AU SEIN DES CÉGÉPS**

*Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEELG*

En novembre dernier, au Cégep de Lévis-Lauzon, le président du syndicat des professeurs a été suspendu... pour avoir rempli ses fonctions syndicales! Effectivement, c'est ce que les services juridiques de la FNEEQ défendent actuellement devant la Commission des relations du travail.

Pour faire une histoire brève, un litige opposait le Collège et le Syndicat des professeurs depuis l'automne 2011 autour d'une entente locale sur la composition et le fonctionnement de la commission des études (entente locale entérinée lors de la mise en vigueur, en 1994, de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel). Ce litige a émané d'une nouvelle culture à la direction du collège à la suite de l'embauche, en 2009, de M. Guy Demers au poste de Directeur général. M. Demers, par l'embauche d'un nouveau Directeur des études (M. Roger Bouchard), avait entrepris d'affaiblir, le plus possible, la place du syndicat des professeurs dans la structure décisionnelle du collège. Et c'est particulièrement par le biais de la commission des études qu'il a tenté de le faire. S'en est suivi un nombre incroyable de démarches de toutes sortes de la part du syndicat des profs avec les divers corps d'emploi du collège ainsi qu'avec l'association étudiante. Or, alors que M. Desrochers, président du syndicat des profs, a simplement fait son travail de représentant syndical, la direction du collège a décidé de le suspendre (de façon très cavalière de surcroît) pour intimidation!

Appelée par la Commission des relations du travail à déposer sa preuve, la direction du collège n'a pas été en mesure de soumettre de faits. La direction a donc jusqu'au 23 décembre pour transmettre ces faits retenus contre lui à M. Desrochers, et l'audience est prévue pour le mois de janvier. D'ici là, la Commission des relations du travail a déjà ordonné au Collège de laisser libre accès au bureau du syndicat à M. Desrochers.

Dans un mouvement de solidarité, tous les cégeps FNEEQ ont été invités à transmettre, à la présidence du C.A. du Cégep de Lévis-Lauzon, à sa Direction générale et à sa Direction des études, une lettre d'appui à M. Desrochers, ce que nous avons fait jeudi dernier.

Même s'il semble évident que le président du syndicat des profs de Lévis-Lauzon aura gain de cause en janvier prochain, cette saga dresse un portrait bien sombre du respect accordé aux fonctions syndicales dans certaines institutions! Et si on se fie aux témoignages recueillis auprès d'autres exécutifs locaux lors d'une discussion à ce sujet au dernier regroupement cégep, ces attaques semblent de plus en plus fréquentes... Vigilance et solidarité doivent donc demeurer nos assises!